



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Somalie

Question écrite n° 64063

Texte de la question

M Leonce Deprez se félicitant de l'initiative récemment prise en faveur de la Somalie tendant à la collecte et à l'expédition de quelque 6 000 tonnes de riz, demande à M le ministre du budget si le Gouvernement envisage de s'associer concrètement à cette initiative puisque, grâce aux taxes concernant ces achats de riz, il a du bénéficier d'une rentrée fiscale de 4 millions de francs. Il apparaît donc opportun de s'associer à l'effort des jeunes Français en l'accompagnant par le versement des recettes fiscales liées à ce geste humanitaire.

Texte de la réponse

Reponse. - Il est confirmé à l'honorable parlementaire que la taxe sur la valeur ajoutée perçue par l'Etat sur les ventes de riz effectuées dans le cadre de l'aide à la Somalie sera consacrée au renforcement de l'action humanitaire en faveur de ce pays.

Données clés

Auteur : [M. Deprez Lonce](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64063

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : budget

Ministère attributaire : budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 novembre 1992, page 5163